

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 108

présenté par

Mme Dalloz, Mme Meunier, M. Kamardine, M. Hetzel, M. Sermier, Mme Audibert, M. Dive,
Mme Beauvais, M. Pierre-Henri Dumont, M. Menuel, M. Bourgeaux, M. Le Fur, M. Brun,
M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, M. Lorion, Mme Boëlle, Mme Corneloup, M. Cordier, M. Cinieri,
Mme Anthoine et Mme Porte

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 7 BIS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.